Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

29 OCTOBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18061 **40**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La bureaucratie : un problème que nous devons affronter… et résoudre

Ugo Voyat

Le «problème de la bureaucratie» n'est pas une découverte de la dernière heure pour l'Union Valdôtaine.
Le programme électoral pour les élections régionales indiquait déjà une priorité: «la réorganisation du secteur public régional» qui doit se fonder «sur l'efficacité du système dans l'optique du service au citoyen».
Le thème choisi pour notre congrès thématique s'insère donc en parfaite ligne de continuité avec notre programme politique. Je voudrais à ce propos souligner que, dans une période où tout le monde parle de bureaucratie (et le plus souvent avec une approche démagogique), notre Mouvement est l'unique qui est en train d'affronter ce problème non pas seulement par les mots, mais de façon responsable et j'oserais dire aussi de façon démocratique au sein du Congrès qui est l'organe de base le plus important de notre Mouvement, chargé d'en définir les lignes politiques.
Et ces lignes politiques deviendront des faits concrets à travers l'action des administrateurs unionistes élus à tous les niveaux. Car la bureaucratie concerne tous les niveaux de l'administration, à partir des consortiums et des Communes jusqu'à l'Etat et l'Europe.
Ce problème indiqué clairement par le programme électoral est devenu une priorité incontournable que notre Mouvement a la responsabilité d'affronter et de résoudre. Parce qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de difficulté de rapports entre les citoyens et l'administration.
Dans un monde globalisé qui va toujours plus vite, l'attente de réponses de la part de l'administration peut décider de la vie ou de la mort des entreprises. Je pense notamment aux problèmes que traverse actuellement le secteur agricole qui demande à l'administration des réponses encore plus claires que maintenant, dans des temps toujours plus définis.
L'Union Valdôtaine et ses administrateurs sont bien évidemment conscients de ces problèmes, mais souvent la volonté politique ne suffit pas.
Et cela pour différentes raisons que nous serons appelés à examiner au cours de notre Congrès.
Je voudrais en souligner deux, en tant que contribution au débat.
En premier lieu il y a le nombre excessif de lois, qui est une particularité toute italienne. Le premier pas est donc de simplifier les lois et les procédures (souvent une loi simple est compliquée par les règlements d'application…).
Eliminer donc un peu de «paperasses» ce serait déjà quelque chose : une réforme importante à ce propos avait déjà été faite avec l'introduction de l'«autocertificazione», mais cette réforme est restée pour bien des aspects inachevée. L'effort de simplification doit être repris en misant notamment sur les nouvelles technologies comme internet qui peut faire gagner beaucoup de temps et rendre le rapport avec l'administration plus direct.
La Région pourrait à ce propos innover dans cette matière en introduisant ou en accélérant les processus d'e-gouvernement actuellement en cours.
Et aujourd'hui faire gagner du temps, je viens de le souligner, c'est faire gagner de l'argent...
La deuxième motivation est que souvent la politique est impuissante face au pouvoir des fonctionnaires. Le rapport administrateurs/fonctionnaires est sûrement à repenser en rééquilibrant la balance du pouvoir et des responsabilités du côté des administrateurs qui répondent de leurs

SUITE PAGE 8

L'assesseur Marguerettaz a rencontré les dirigeants de Trenitalia

Transports ferroviaires : les mesures pour l'hiver sont prêtes

Une locomotive chasse-neige toujours disponible et la réorganisation du service des interventions en cas de mauvais temps sont les mesures envisagées par Trenitalia pour la saison hivernale, afin de parer aux inconvénients qui se sont vérifiés l'année passée à cause des mauvaises conditions météorologiques. Le directeur de la division voyageurs régionale de Trenitalia Giancarlo Laguzzi et le directeur régional pour la Vallée d'Aoste de Trenitalia Aldo Pavanello ont présenté ces dispositions, lundi 26 octobre, à l'assesseur régional au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Aurelio Marguerettaz et aux dirigeants de l'Assessorat.
Face aux récentes réclamations de la part des associations des usagers et des voyageurs en raison des inconvénients du transport ferroviaire en Vallée d'Aoste, Trenitalia a amélioré le système automatique de diffusion des informations sur la ligne, en rendant autonomes les opérateurs locaux d'Arvier et d'Aoste, qui dorénavant pourront gérer directement les informations sans passer par l'intermédiaire du centre de coordination de Turin. En outre, en ce qui concerne la gestion des services substitutifs, les dirigeants de Trenitalia ont illustré les interventions envisagées à la hauteur des gares de Sarre et de Morgex, qui présentent quelques problèmes.
«*Nous prenons acte des engagements des responsables de Trenitalia* – a commenté en conclusion l'assesseur Aurelio Marguerettaz – *et de leur disponibilité à analyser et à repérer ensemble des interventions et des solutions qui puissent améliorer le service du tronçon Turin-Aoste, comme, par exemple, la réalisation d'investissements structuraux pour reprendre les échanges et les commandes aux stations de carrefour. Ces arguments seront discutés avec le Ministère des Transports pendant des rencontres, qui serviront pour régler le passage des compétences et des financements à la Vallée d'Aoste et à la définition d'un contrat de service convenable».*
Dans les semaines prochaines, seront enfin organisées des rencontres entre Trenitalia et Alstom, la maison qui construit le Minuetto : en effet, bien que la situation soit améliorée, ce train continue à engendrer des problèmes, et pas seulement sur le tronçon valdôtain.

Nouvelles du Sénat

Accidents du travail : il faut que cela change !

Antonio Fosson

En raison du renvoi de la discussion sur la loi "Communautaire" qui doit adapter la réglementation italienne à celle européenne en raison d'ultérieurs approfondissements qui étaient nécessaires (certains que nous avons suggérés), nous avons, pendant la séance du Sénat, discuté amplement du compte-rendu présenté par la commission d'enquêtes sur les accidents du travail en Italie. Ce texte est le fruit d'une année de travail et de nombreuses missions à l'étranger pour vérifier les autres lois et pour observer les autres aspects de ce problème. Nous devons aujourd'hui en Italie, comme conséquence de cette activité de la commission, partir d'une triste constatation : les accidents du travail sont chez nous plus nombreux par rapport aux autres pays industrialisés de l'Europe et atteignent le chiffre de trois (quatre dans d'autres statistiques) morts par jour et on n'a pu enregistrer, au cours des dernières années, qu'une légère diminution de ce chiffre malgré les ressources engagées. C'est un signal évident que le système italien d'inspections, de contrôles et d'arrestations ne fonctionne pas, que malgré la bonne volonté de chacun, on ne réussit pas à réduire de manière significative cette tendance. La commission a parlé de conflits de compétences en la matière, d'une concurrence parmi les régions et l'Etat et d'une possible réforme constitutionnelle qui confie le sujet seulement aux régions. En outre, de nombreuses causes concomitantes ne diminuent pas notre record: le travail au noir encore très présent est une situation qui ne prévoit pas de stages de prévention et parfois encore moins l'usage de mesures normales de sécurité. De sorte que le travail toujours plus fragmenté d'équipes d'ouvriers qui se déplacent d'un chantier à l'autre, personnel irrégulier qui est engagé sans la possibilité de la former (nos hôteliers ont eu la bonne idée de le faire en ligne) rend plus fréquents les accidents. De nombreuses interventions au Sénat ont mis l'accent sur la nécessité d'une plus grande formation à travers le rôle et le professionnalisme des organismes de formation, sur le livret professionnel de chaque travailleur qui n'a pas

SUITE PAGE 2

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Les morts, ce sont les cœurs qui t'aimaient autrefois !
C'est ton ange expiré ! C'est ton père et ta mère !
Ne les attristons point par l'ironie amère
Comme à travers un rêve, ils entendent nos voix».
VICTOR HUGO

La Toussaint

SUITE DE LA PAGE 1

Accidents du travail : il faut que cela change !

été encore institué comme le prévoit le texte unique à ce sujet et qui se sont terminées comme toujours sur la nécessité de nouveaux financements. Mais on ne peut pas toujours pénaliser les petites entreprises en augmentant les sanctions. Par conséquent, il me semble, comme je l'ai dit lors de mon intervention, que certains parcours de prévention doivent être changés. Si nous analysons, en effet, les données, nous constatons que 75% des accidents du travail arrivent à cause d'erreurs de procédures et concernent des travailleurs qui connaissent la procédure et qui l'avaient suivie jusqu'à présent correctement et qui normalement observent les mesures de sécurité mais qui, à un moment donné, à cause de la fatigue, de la monotonie, d'un contrôle excessif, agissent de manière différente et ont un comportement erroné.
Il est significatif de voir la manière dont les accidents d'hélicoptères, et de son personnel hautement qualifié qui les manipule, arrivent toujours lors du dernier vol, quand l'attention diminue. Il existe donc des responsabilités subjectives sur lesquelles nous devons agir, en augmentant sur les travailleurs la perception du risque, la conscience que l'on ne peut jamais laisser tomber les bonnes procédures aussi à la fin du service ou avant la pause, ou le samedi et le dimanche (étant les conditions où l'on rencontre le plus grand nombre d'accidents). On ne peut plus parler seulement d'attention face au problème pour ce genre de tragédie qui se répète chaque jour en Italie. Il faut penser à des solutions nouvelles, à de nouveaux parcours de prévention. Et pour mon expérience, je pense que le département de prévention des ASL devrait être le cœur et le centre de référence pour ce genre d'innovations.

Antonio Fosson

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 23 octobre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé les règlements d'utilisation des zones d'entraînement – dénommées «Polygone semi-permanent de Clous-Neuf» à Aoste et à Sarre, «Polygone occasionnel de Menouve» à Etroubles et «Polygone occasionnel d'Orgère» à La Thuile – qui devront maintenant être signés par la Région et le *Comando militare esercito Valle d'Aosta*. Il a par ailleurs défini le processus d'accréditation des centres de formation en vue de la réalisation d'actions de formation professionnelle. L'Exécutif a donné son accord au projet de décret du président du Conseil des ministres pour le calcul du montant des charges inhérentes aux fonctions transférées à la Région – qui ont trait aux diverses formalités, autorisations et taxes automobiles – et, par conséquant, du nouveau taux de participation régional aux recettes dégagées par la taxe automobile.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé l'avant-projet de la réalisation d'une structure souterraine qui servira d'entrepôt et de garage à la Station forestière de Verrès.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Un montant de 118.000 euros d'aides en capital sera ventilé entre plusieurs entreprises artisanales et industrielles.
Les nouvelles modalités d'octroi et de liquidation des subventions en matière de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie ont été définies. Le règlement de la 1010ème Foire de Saint-Ours a été adopté.
Des aides s'élevant à 46.000 euros seront réparties entre 35 sujets en vue de la réalisation de cours axés sur l'enseignement des techniques artisanales.

ÉDUCATION ET CULTURE
Il a été décidé d'organiser un cours de formation destiné aux enseignants des écoles maternelles, primaires et secondaires de la Vallée d'Aoste, au Centre départemental d'Annecy.
Deux enseignants des écoles secondaires du deuxième degré participeront aux «Classes Villette internationales», un cours de formation qui se tiendra à Paris du 24 au 28 novembre prochain.
Une enveloppe de 150.000 euros sera débloquée en faveur de la paroisse de Saint-Germain, dans la commune de Montjovet, afin de couvrir les frais de la restauration conservatrice de l'église paroissiale.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a décidé de compléter le programme régional opérationnel des travaux publics de 2009 par des interventions d'entretien du bâtiment de l'ancienne maternité d'Aoste. Conformément à l'art. 9 (Actions urgentes et inajournables) de la loi régionale n° 5 de 2001 portant mesures en matière d'organisation des activités régionales de protection civile, différentes communes valdôtaines (Brusson, Chambave, Champdepraz, Châtillon, Courmayeur, Fénis, Introd, Perloz, Pollein, Sarre, Valpelline et Verrayes) recevront des aides, pour un montant total de 3 millions 552.000 euros. Il a ensuite donné son feu vert à l'avis de concours pour la participation au fonds régional pour le versement d'aides à l'accès au logement locatif au titre de 2009.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a autorisé la Société coopérative d'aide sociale *Noi & gli altri* d'Aoste à exercer une activité d'assistance sociale à la *Maison d'accueil* de Sarre, communauté pour mineurs pouvant accueillir 10 personnes.
Le Gouvernement a approuvé l'accréditation du Service territorial socio-éducatif pour toxicomanes et alcooliques implanté à Quart et mis sur pied par la Société coopérative d'aide sociale «Bourgeon de vie» de Nus. La Société coopérative d'aide sociale «Arc en ciel» d'Aoste s'est vu renouveler son autorisation d'exercer une activité socio-sanitaire dans la structure sise à Aoste et destinée à servir d'appartement-foyer pour les personnes atteintes de troubles psychiatriques. Le Gouvernement a approuvé l'accréditation de la structure socio-sanitaire de Gignod, gérée par la Société coopérative d'aide sociale *Ensemblo* de Gignod et destinée à servir d'appartement-foyer pour sept personnes souffrant de dépendances pathologiques.
L'Exécutif a enfin adopté trois projets relatifs à la diffusion de la langue italienne, ainsi que les financements y afférents – soit 62.000 euros– destinés aux citoyens extracommunautaires qui résident régulièrement en Italie.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
M. Giovanni Agnesod a été nommé directeur général de l'ARPE de la Vallée d'Aoste pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014. L'Exécutif a apporté des modifications à la variante substantielle générale du plan régulateur général de la commune de Pont-Saint-Martin, approuvée par la Junte communale.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Une subvention de 53.000 euros a été accordée à l'Union valdôtaine des guides de haute montagne au titre des dépenses prévues pour la souscription d'une assurance collective destinée à couvrir ses adhérents en 2010.
La participation de l'Assessorat à la foire touristique *Esquí y montaña*, qui se tiendra à Madrid du 13 au 15 novembre 2009, a été approuvée.
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation de l'initiative promotionnelle «Celui qui s'arrête est récompensé», avec la collaboration de l'Association des hôteliers de la Vallée d'Aoste ADAVA, de la société SISKI Srl, des Thermes de Pré-Saint-Didier et de Casino de la Vallée. Le Gouvernement a décidé de demander l'avis des IIème et IVème Commissions du Conseil au sujet de la mise en œuvre des dispositions temporaires de lutte contre la crise prévues par la loi régionale n° 25 de 2009, en application de la LR n° 19 de 2001 portant mesures régionales d'aide aux activités touristiques, hôtelières et commerciales. Lesdites dispositions prévoient notamment l'élévation à 500.000 euros du plafond des subventions pouvant être accordées, déduction faite des aides *de minimis* éventuellement octroyées à partir du 1er janvier 2008, ainsi que l'application de taux d'intérêt bonifiés en cas d'emprunts.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le programme présenté jeudi 22 octobre au Musée Archéologique Régional

Expositions hivernales : un calendrier d'initiatives de niveau international

Histoire, artisanat, peinture, photographie, art contemporain. La saison hivernale 2009/2010 présente un programme très varié qui permet à notre région de proposer aux touristes, mais aussi aux résidents, une offre culturelle complète.
«*La programmation des expositions* – a expliqué, pendant la conférence de presse, l'assesseur à la Culture et à l'Education Laurent Viérin – *a le but d'unir l'élément local et l'élément universel: nous voulons faire connaître et valoriser le patrimoine historique et artistique de notre région en introduisant des initiatives d'importance internationale. En outre, nous voulons créer une synergie entre les différentes propositions culturelles en Vallée d'Aoste, une véritable offre intégrée entre le patrimoine historique et artistique, la Saison Culturelle et les expositions. Une proposition qui complète l'offre touristique hivernale traditionnellement liée au ski*».
Aux trois expositions déjà ouvertes, «Memoria sottotraccia», au Musée archéologique régional jusqu'au 21 mars, «La machine du temps. Vallée d'Aoste», dans la salle de Finaosta jusqu'au 10 janvier, et «In my secret life. Voci su tela dal mondo della musica e dello spettacolo», au Fort de Bard jusqu'au 22 novembre, s'y ajouteront cinq autres.

Le 6 novembre, dans la Salle de l'Hôtel des Etats d'Aoste, aura lieu le vernissage de "Fernando Bibollet. Sur les sentiers du Val d'Aoste", qui sera ouverte jusqu'au 14 février.
A partir du 12 novembre, par contre, dans l'église Saint-Laurent d'Aoste, on pourra visiter une sélection de plus de quarante sculptures du Valdôtain Luciano Regazzoni.
Ensuite, le 11 décembre, à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale, ce sera le tour du photographe de montagne "Costantino Merlini. Spazi d'ascolto".
«*Les deux expositions sur lesquelles l'Assessorat de la Culture a misé de façon particulière* – a conclu Laurent Viérin – *sont "Il segno e la forma", du 28 novembre au Centre Saint-Bénin, dédié à l'artiste contemporain Mimmo Paladino, et "Les riches heures du Cervin. Opere d'arte dalla collezione Cravetto", plus de 150 toiles et 200 dessins d'auteurs de différents pays, ayant tous comme sujet principal le Cervin*».
A côté de cette deuxième exposition, qui sera inaugurée le 4 décembre au Musée archéologique régional, il y aura une série d'initiatives, telles que des conférences, des représentations théâtrales, même à l'intérieur du Cervino film festival.

Denis Falconieri

En haut l'assesseur Laurent Viérin avec le dirigeant Daria Jorioz. A gauche le Fort de Bard

Festival du CinemAmbiente sur «L'empreinte écologique»

Home de Yann Arthus-Bertrand : un hymne à la Terre

Agnès Uzan

A l'occasion de la troisième édition de CinemAmbiente qui s'est déroulé du 20 au 22 octobre, les assessorats de l'Education et de l'Environnement ont voulu sensibiliser les élèves des écoles moyennes et supérieures au respect de notre environnement et par la même occasion de notre planète. Ceux-ci ont donc pu découvrir plusieurs films proposés cette année à savoir *2015 : il clima che verrà/les temps changent* faisant état des prévisions climatiques les plus dramatiques qui se sont succédé et leurs conséquences désastreuses sur notre planète ; *Earth – La nostra terra* qui a valu à Al Gore, en 2007, le prix Nobel de la paix, retrace l'histoire de la terre il y a cinq milliards d'années se basant essentiellement sur les changements des saisons comme fil conducteur de ce voyage qui a duré un an et enfin *Home* présenté au public pendant la soirée du 21 octobre dernier, réalisé par Yann Arthus-Bertrand. Ce célèbre photographe, connu du grand public depuis la parution de *La Terre vue du ciel,* œuvre magistrale regroupant de magnifiques photos, dénonce, par le biais de prises de vue effectuées à bord d'hélicoptères dans plus de cinquante pays différents, notre cheminement inéluctable vers la destruction de la Terre à travers le changement et la faiblesse de son équilibre climatique. De sorte que l'auteur s'est senti, pendant la réalisation de ce film, chargé d'une mission : faire prendre conscience au spectateur en s'adressant directement à lui, donc à nous, de changer nos habitudes et notre modèle de vie pour garder et transmettre notre Terre ou bien aller à l'encontre d'une terre inconnue, que nous avons complètement bouleversée et modifiée en l'espace de cinquante ans seulement.
«*Les films* – a ajouté l'assesseur à l'Education Laurent Viérin - *ont un haut contenu scientifique et visuel et les sujets abordés ne sont pas éloignés de la réalité. Le réchauffement global de la planète concerne de près nos montagnes et nos glaciers et il est donc opportun de réfléchir sur les futurs scénarios possibles*».
Pour l'assesseur à l'Environnement Manuela Zublena « *à travers la projection de film comme celui d'Al Gore, nous voulons fournir des éléments de réflexion sur certains sujets parmi lesquels la sauvegarde de l'environnement, qui sont au centre de l'attention des scientifiques du monde entier et sur leurs points de vue différents. Les films présentés contribueront à la formation d'une culture environnementale et seront des instruments d'approfondissement en classe*».
C'est donc à nous, Homo sapiens, d'inverser la tendance afin que toutes les espèces, animale et végétale, continuent de vivre harmonieusement sur cette planète.

Les assesseurs Laurent Viérin et Manuela Zublena pendant la présentation

Concours à la mémoire d'Ernest Schüle et de Pierre Vietti

Pierre Vietti

L'Assessorat de l'Education et de la Culture organise, parmi les initiatives lancées pour soutenir la diffusion du francoprovençal auprès des jeunes générations, en concomitance avec le président du centre d'études francoprovançales de Saint-Nicolas, Alexis Bétemps, un concours pour une recherche scientifique concernant le parler francoprovençal et la civilisation alpestre, dédié à la mémoire d'Ernest Schüle et de Pierre Vietti.
Ce concours s'adresse tout particulièrement aux élèves des écoles secondaires valdôtaines et aux étudiants universitaires de la Vallée.
Le concours s'articule en deux sections: la première réservée aux élèves est dédiée à la mémoire de Pierre Vietti, patoisant, poète, homme de théâtre et ancien membre du Centre d'Etudes.
La deuxième, dédiée à Ernest Schüle, dialectologue, professeur de l'Université de Neuchâtel et fondateur – avec René Willien, Gaston Tuaillon et Corrado Grassi – du Centre d'Etudes, est réservée aux étudiants universitaires.
Trois prix seront décernés pour chaque section, dont les montants respectifs sont de 2.500 euros, 1.500 euros et 1.000 euros.
«*Le fait d'organiser ce concours* – a souligné l'assesseur Laurent Viérin – *complète l'action entreprise au sein du monde scolaire afin de divulguer, auprès des jeunes, le francoprovençal et de susciter leur intérêt à approfondir cette langue à travers la recherche scientifique et par la même occasion de les encourager à poursuivre cette voie*».
Pour Alexis Bétemps, «*ces deux personnages qui ont défendu, de par leur action, le francoprovençal à travers la recherche universitaire pour Schüle et le théâtre pour Vietti font aujourd'hui grâce à ce concours l'objet d'une recherche qui nous l'espérons suscitera des vocations*».

Le concours est ouvert jusqu'au 30 septembre 2010.

a.u.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Aoste, quelques modifications au programme. Grimod : «Le document reste sérieux et contrôlé»

Le budget change : moins d'entrées et moins de dépenses courantes

Depuis quelque temps, Guy Grimod ne baisse pas la garde.
«Il n'y a plus que quelques mois nous séparant de la fin de la législature, mais cette Junte veut continuer à opérer dans les meilleures conditions possibles».
La Junte Grimod n'abandonne pas les grands thèmes, comme ceux qui sont liés à l'école: le prochain Conseil communal devra adopter le projet concernant l'élargissement de l'école maternelle de Porossan, qui ne peut pas accueillir tous les enfants de ce village de la colline de la Ville.
Mais il y a d'autres problèmes aussi.
Ceux qui concernent le budget de prévisions 2009-2011, un budget qui a déjà été approuvé par le Conseil communal mais qui devra être modifié.
«La deuxième commission de la Commune – explique encore Guy Grimod – *a approuvé une variation à ce document pour préserver les équilibres de ce budget.*
La crise économique qui est en train de toucher le monde entier se ressent aussi dans notre ville.
En ce qui concerne l'Irpef, la taxe sur les personnes physiques, nous pensons perdre 300 mille euros.

Et encore, nous aurons également des entrées mineures en ce qui concerne les impôts sur la publicité (50 mille euros), *sur les sponsors* (90 mille euros) *et sur le service des aqueducs* (100 mille euros).
De l'autre côté, nous comptons recevoir 130 mille euros d'entrées majeures avec les intérêts actifs et 180 mille euros de recettes majeures régionales en ce qui concerne les services sociaux».
La variation du budget devra tenir compte de quelque 850 mille euros d'entrées en moins, mais aussi d'une diminution des dépenses courantes de 450 mille euros.
«Il y a eu des modifications – dit encore le syndic de la ville d'Aoste Guy Grimod – *mais nous avons maintenu nos priorités: c'est-à-dire la famille et les jeunes.*
Et nous avons aussi préservé un budget sérieux, qui se base sur des entrées sûres et sur le principe du contrôle des dépenses, qui est l'un des points forts de la politique de cette administration».
Pendant la conférence de presse de jeudi dernier, 22 octobre, le syndic a aussi présenté deux délibérations dans le domaine social. La première sur la concession d'une contribution de 2.800 euros à la "Banque Alimentaire du Val d'Aoste", le deuxième de 15 mille euros pour une subvention à l'association des bénévoles "L'ascolto".
«L'esprit de ces initiatives est très important pour cette Commune. – a dit Grimod – *En collaboration avec l'Usl, nous sommes en train d'organiser sur le territoire des rendez-vous pour vacciner les personnes âgées contre la grippe (plus de 65 ans).*
Les quartiers qui sont concernés par cette initiative sont ceux de Cogne, de la Doire et de l'Europe».

Beaucoup d'ouvrages commenceront dans les mois prochains

Verrayes, au départ différents travaux publics

La Commune de Verrayes est très engagée dans les travaux publics: pour les travaux en cours et pour les projets qui ont désormais été approuvés, et dont les chantiers vont commencer le printemps prochain, les investissements se chiffrent à plus de huit millions d'euro.
«*On est très satisfait* – a expliqué le syndic Erik Lavevaz – *parce que, grâce aussi aux financements régionaux et aux projets soutenus avec les fonds du Fospi, beaucoup de travaux publics vont commencer ce printemps, en s'ajoutant aux deux chantiers déjà actifs. La Junte va donc conclure son mandat avec la réalisation, ou quand même le début, des travaux qui étaient en prévision dans le programme électoral».*
Pendant les dernières séances, celles du 24 septembre et des 6 et 13 octobre, la Junte communale a approuvé, en effet, des travaux très importants, pour un total de cinq millions d'euros financés avec des fonds du Fospi, qui s'ajouteront aux œuvres actuellement en cours, c'est-à-dire, la réfection de l'aqueduc, le reclassement des villages de Ollian, Rapy, Plan Verrayes, Voisinal, Cheflieu et Marseiller et la construction de garages et de parking dans les hameaux de Hers, Cretaz, Payé et Pallu. Pendant les mois prochains, seront attribués par adjudication différents ouvrages: à partir des travaux sur les places de Lozon, Champlong et Cheresoulaz, qui coûteront 625 mille euros, toujours avec des fonds du Fospi, et de la réorganisation du cimetière de Diemoz, dont la dépense sera de 70 mille euros, pour arriver à la construction du nouveau trottoir de la route régionale 42 à Champagne, dont le projet sera approuvé à la fin du mois d'octobre et qui sera entièrement financée par la Région autonome Vallée d'Aoste pour un total d'un million 600 mille euros. L'Anas, enfin, financera les travaux d'aménagement de la viabilité de la route nationale 26. Avec un investissement de 711 mille euros, seront construits un autre rond-point, un passage souterrain et les embranchements.

Denis Falconieri

Conseil communal à Pré-Saint-Didier

Bieller: «Attentifs aux exigences et à l'essor de notre Commune»

Séance extraordinaire pour le Conseil communal de Pré-Saint-Didier du lundi 26 octobre. A l'ordre du jour, parmi les autres points, l'approbation de l'accord de programmation du Plan de zone de la Vallée d'Aoste 2009/2011, une variation au budget pluriannuel, une requête concernant l'acquisition d'espaces appartenant à la Région et l'approbation du plan communal de classification acoustique, une réglementation qui servira à sauvegarder et à améliorer l'environnement en contrôlant la pollution acoustique.
«*Le Plan de zone* – a commenté le syndic Riccardo Bieller – *a été approuvé à l'unanimité, sans qu'aucune observation ne nous soit parvenue. Nous attendons beaucoup de ce Plan, vu que celui-ci doit analyser les exigences et les besoins du territoire et, en conséquence, apporter des structures qui puissent améliorer notre Commune*».
Le Conseil a, ensuite, affronté le problème lié au projet Fospi pour la réalisation du parking souterrain près des Thermes. «*Il faut faire une demande d'acquisition des zones concernées à la Région, qui est propriétaire des terrains* – a expliqué le Syndic – *vu que le projet original a été modifié à cause de problèmes géologiques existants. Le nouveau projet envisage une structure aménagée sur deux niveaux, qui permettra de gagner sept places de parking, sans que les coûts augmentent*».

En ce qui concerne le programme Fospi, un autre projet sera toujours inséré dans ce domaine: le Conseil, en effet, a examiné le projet préliminaire de l'aménagement de la viabilité et de l'accomplissement de nouveaux parkings à l'intérieur du Verrand.
Après l'approbation des variations au budget pluriannuel, qui serviront à financer quelques interventions, et du plan communal de classification acoustique, le dernier point à l'ordre du jour concernait l'adhésion de la Commune au projet de développement et de réalisation du Pud intitulé "C17" au Verrand. «*Il s'agit d'une initiative qui voit notre Commune associée à l'essor du territoire* – a conclu Bieller – *un lotissement qui permettra la construction d'une structure hôtelière à cinq étoiles».*

Le curé de Valtournenche don Paolo Papone, le syndic de la commune Domenico Chatillard et l'assesseur régional à la Santé Albert Lanièce

Inauguration de la maison de retraite à Valtournenche «Notre Maison»

L'assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, Albert Lanièce, le syndic de Valtournenche et le Président de la Communauté de Montagne Mont-Cervin ont inauguré, samedi 24 octobre dernier, la nouvelle maison de retraite baptisée « Notre Maison », au lieu-dit Evette dans la commune de Valtournenche. La structure, cofinancée avec des fonds régionaux, a été classée sur la base des standards minimums structurels et organisationnels régionaux, comme structure de troisième niveau ayant la possibilité d'héberger jusqu'à 19 personnes dépendantes.
« *Cette intervention*– a souligné l'assesseur Albert Lanièce – *représente l'aboutissement de l'un des objectifs prévus par le programme régional et local en matière d'interventions sur des bâtiments pour des structures sociales et d'assistance en faveur des personnes âgées, qui prévoit l'adéquation structurelle des maisons de retraite à des niveaux de sécurité et de confort toujours plus élevés et liés à la typologie des usagers accueillis, au-delà de l'augmentation de l'offre totale de lits disponibles de 1032 à 1182, pour faire face à la demande croissante de services* ».
« *La Région, la Commune de Valtournenche et la Communauté de Montagne Mont-Cervin* – a ajouté le syndic et président de la Communauté de Montagne, Domenico Chatillard – *ont pensé à nos personnes âgées, à ceux qui ont travaillé durant toute leur vie en obtenant le respect et la reconnaissance de chacun. Nous adressons un merci tout particulier à madame Vittoria Len, qui de par sa grande générosité a donné l'immeuble en question et a permis de réaliser cette importante structure* ».

Une fête, dimanche dernier, très positive pour les apiculteurs

Châtillon et le miel, un bon atout

La quinzième édition de la Fête du Miel, qui s'est déroulée dimanche dernier, 25 octobre, à Châtillon, a été un succès.
Plus de 85 échantillons de miel ont été présentés au jury, qui les a examinés pendant la journée et qui les a récompensés l'après-midi.
«*Le secteur des apiculteurs est en train de vivre une période assez positive* – a dit l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon – *et la qualité du miel produit présenté à Châtillon dimanche dernier en est la preuve*».
Le nombreux public présent à cette exposition permet aussi aux travailleurs du secteur d'avoir une bonne publicité pour leurs produits.
«Châtillon et le miel sont en quelque sorte deux partenaires pour la promotion de ce produit.
Et ce type de rapport est très important pour nous. La collaboration entre la ville et le secteur porte ses fruits après plusieurs années de travail. Et il faut continuer à aller dans cette direction».

LES PRIX
Rhododendron: 1er Stefano Gallo, 2ème Denis Verney, 3ème Mario Graziano Virdis. Mille fleurs clair: 1ère Eva Priod, 2ème Sergio Volcan, 3ème Daniela Dellio.
Mille fleurs brun: 1ère Bruna Marc-Grivaz, 2ème Lara Berlier, 3ème Andrea Ferré.
Tilleul: 1ª Lara Berlier, 2ème Franco Enria et Nives Nivoli, 3ème Manuel Teppex.
Taraxacum: 1ère Marie-Claire Dhérin, 2ème Clemy Sandon.
Châtaigner: 1er Fulvio Noro, 2ème Albino Vuillermin, 3ème Bruna Marc-Grivaz.

«Photeau & Videau 2009»

Samedi 31 octobre 2009 échouera le terme pour la participation au concours vidéo-photographique intitulé «Photeau & Videau 2009» organisé par le BIM de la Vallée d'Aoste, avec le parrainage des Assessorats régionaux de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales et de l'Education et de la Culture.
Pour y participer, il est nécessaire de faire des photos ou de réaliser des vidéos sur le thème «Io e l'acqua in Valle d'Aosta».
On peut gagner un ordinateur portable Macbook, 6 iPhone, un appareil photo numérique reflex, une caméra numérique HD.
Pour visionner les œuvres, jeter un coup d'œil sur www.bimvda.it.

Vendredi dernier, 23 octobre, les jeunes ont reçu la Constitution et le Statut de la Région

Courmayeur, le syndic rencontre les conscrits nés en 1991

«Nous voulons récupérer cette tradition, *qui dans notre pays s'est perdue ces derniers temps. Mais je suis convaincue que ce rite de passage à la majorité est un moment très important pour la vie de chaque citoyen».*
Par ces mots madame Fabrizia Derriard, syndic de Courmayeur, a accueilli vendredi dernier, 23 octobre, les 21 conscrits nés en 1991 de la Commune.
Avec une simple cérémonie le syndic a remis à chacun d'entre eux un exemplaire de la Constitution Italienne, du Statut de la Région et du Statut de la Commune.
«Avoir dix-huit ans – explique encore madame Derriard – *c'est avoir finalement le droit d'agir de manière indépendante, mais aussi d'être responsable de ses propres choix et de ses actes. L'Administration communale de Courmayeur pense qu'il est important de célébrer ce rendez-vous avec nos jeunes, pour faire en sorte que les traditions et les valeurs civiques se rencontrent de manière officielle»*.
Les 21 conscrits de Courmayeur sont: Giorgia Allegri, Michel Annibal, Matteo Beneyton, Davide Bibois, Anna Campese, Salvatore Capano, Matteo Cauteruccio, Claudia Cimmarusti, Gregorio Cogotti, Barbara Cordaro, Daniele Cristofaro, Francesco Diomei, Luca Albert Grosso, Corinne Jordaney, Michael Laino, Roberto Lemma, Luca Liporace, Valentina Mazzone, Leonardo Mona, Claudia Maria Elena Pallais, Marika Poli, Giacomo Rey, Martina Risso, Vincenzo Stumbo.

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

Plus le temps passe et plus nous légiférons car la société devient de plus en plus complexe ; un fait nécessaire si nous voulons une société qui évolue, qui progresse et qui soit en mesure de protéger et d'assurer un avenir à chacune des personnes qui la composent. Le risque pour le citoyen est évidemment de se retrouver devant de nombreuses lois souvent incompréhensibles car trop techniques et de se rendre de bureau en bureau sans savoir vraiment où il va et sans obtenir la réponse qu'il attend parfois désespérément.
La bureaucratie, thème qui sera abordé lors du prochain Congrès de notre Mouvement – et j'en suis heureux car il s'agit là d'un aspect important d'une société, d'une communauté –, mérite que l'on s'y intéresse parce que c'est le quotidien de la grande majorité des personnes et dans notre cas des Valdôtains. En ce qui me concerne, je considère qu'il est tout à fait important que tout citoyen puisse accéder aux informations qui le concernent dans les plus brefs délais et cela est d'autant plus vrai en période de crise car deux-trois jours peuvent parfois être décisifs pour le futur d'une entreprise, d'un petit commerce ou tout simplement d'une famille.
Je suis également favorable à une simplification de la législation, sans pour autant en perdre la précision et l'efficacité, de manière à ce que cette dernière soit immédiatement claire pour le citoyen. Il ne s'agit évidemment pas d'une chose aisée car bien souvent l'élu, le législateur doit tenir compte d'une myriade d'éléments tels que les lois nationales ou les lois communautaires.
Simplifier, oui, mais de quelle manière ? Comme dans toute chose il faut trouver un certain équilibre et cela est bien évidemment aussi le cas pour la simplification législative car il serait absolument dommageable pour le citoyen que simplification soit synonyme de manque de transparence ou d'absence de contrôle, ce qui pourrait favoriser une personne plutôt qu'une autre. Un manque d'équilibre, un manque de clairvoyance en matière de simplification de la bureaucratie, même si cela pourrait paraître paradoxal, ne ferait qu'augmenter le fossé qui est en train de se creuser – et les diverses élections sont là pour en témoigner – entre les gens et la politique.
Je souhaite, à ce propos, également rappeler que nous, les élus, sommes là pour vous, électeurs, afin de répondre à vos exigences, à vos questions, à vos doutes car c'est vous qui êtes les acteurs du développement de la Vallée d'Aoste.
Vous l'aurez remarqué, je ne fais ici que proposer quelques pistes de réflexion en vue du long et profitable débat qui s'ouvrira à la mi-octobre à l'occasion du Congrès de l'Union Valdôtaine au cours duquel, j'en suis certain, de nombreuses propositions seront faites.
Simplifier les procédures, moins de bureaucratie, oui, mais en mettant toujours au-dessus de toute chose le bien-être de notre communauté tout entière, de tous les Valdôtains sans exception.

Approbation d'une résolution sur l'identité culturelle

Comité de coopération interparlementaire

Cerise : «*la valorisation du terroir fait partie intégrante de la construction d'une identité culturelle*»

Les représentants du Comité de coopération interparlementaire, qui se sont réunis à Aoste les 23 et 24 octobre 2009

Les travaux de la X^ème^ session du Comité de coopération interparlementaire entre le Conseil régional de la Vallée d'Aoste – notamment représenté par le Président Alberto Cerise et les deux Conseillers unionistes Alberto Crétaz et Piero Prola –, le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura se sont achevés par l'approbation d'une résolution concernant l'identité culturelle.

Les Parlementaires des trois Assemblées, qui se sont réunis à Aoste les 23 et 24 octobre 2009, ont affirmé « *l'importance des échanges culturels et de la coopération entre nos entités dans le désir de défendre et mettre en valeur notre culture commune, marquée par l'usage de la langue française* », encouragé « *les pouvoirs publics à favoriser la mise en place de projets qui permettent, entre autres, de préserver le patrimoine culturel, vecteur d'identité culturelle* » et soutenu « *l'idée d'appartenance identitaire ouverte à l'interculturalité, source de tolérance et barrière contre les conflits et le replis identitaire* ».

« *Pendant ces deux jours* – a affirmé le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise – *nous avons abordé tout particulièrement deux thèmes, la préservation d'une identité culturelle forte et les parcs naturels régionaux, qui sont en quelque sorte très proches l'un de l'autre, car la valorisation du terroir fait partie intégrante de la construction d'une identité culturelle. Des travaux très fructueux, qui nous ont permis d'avoir un échange sur des dossiers qui nous tiennent particulièrement à cœur et qui ont été l'occasion de rencontrer les nouveaux parlementaires de la Communauté française de Belgique, élus aux élections régionales du mois de juin 2009.* »

« *Il n'est pas anodin* – a expliqué la parlementaire belge, Sybille de Coster-Bauchau – *de parler d'identité culturelle lors d'une réunion comme celle-ci, réunissant des représentants de régions francophones non françaises. En effet, réfléchir à notre 'identité culturelle', c'est en réalité réfléchir à notre relation avec notre grand voisin, la France. C'est chercher ce qui nous en rapproche et pointer ce qui nous en différencie. Dire que la Belgique est un état multiculturel est une évidence, mais aujourd'hui le gouvernement fédéral a préféré, à la notion de 'multiculturalité', celle 'd'interculturalité', car elle évoque le lien interpersonnel, le dialogue, l'insertion, le projet collectif qui allie unité et diversité, respect des identités et projet collectif.* »

« *Dans le système fédéraliste suisse* – a déclaré le député jurassien, Pierre-André Comte –, *l'accession à la souveraineté cantonale est l'un des gages et garants principaux des identités régionales. Depuis son entrée en souveraineté, qui lui a fourni les instruments d'une politique à mener en propre, la République du Jura peut donc agir pour préserver 'son' identité culturelle, qu'il s'agisse de la sienne même en tant qu'entité territoriale ou qu'il s'agisse d'une plus vaste identité, jurassienne au sens plus large.* »

La délégation de la Communauté française de Belgique était composée par les députés Annick Saudoyer, Fatiha Saidi, Sybille De Coster Bauchau, Emmanuel Disabato et Damien Yzerbyt et celle du Canton du Jura par le premier Vice-président du Parlement, Michel Juillard, ainsi que par les députés Pierre-André Comte (qui a reçu la décoration d'Ami de la Vallée d'Aoste en 2007), Raphaël Schneider, Yves Queloz et Christophe Berdat.

Approbation à l'unanimité

Règlementation des quotas laitiers

Lors de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi modifiant la règlementation des quotas laitiers.

Conseiller Prola, vous êtes le Vice-président de la troisième Commission permanente ***Aménagement du Territoire*** et vous avez été le rapporteur du projet de loi modifiant la loi en vigueur sur les quotas laitiers. Pourquoi avoir modifié la loi en vigueur qui date de 2008 ?
« La modification de la loi en vigueur, qui date de 2008 comme vous l'avez rappelé, est de nature purement technique et naît d'exigences qui sont apparues au cours de la première année de son application ; exigences qui ont été communiquées par les éleveurs et la structure régionale compétente en matière de quotas laitiers et qui se sont avérées également nécessaires suite à de récentes nouveautés au niveau communautaire. »

En quoi consistent ces modifications à la loi n°1 de 2008 ?
« Il s'agit de quatre articles que je vais essayer d'expliquer de manière simple et sans être trop technique. L'article 1 prévoit le renvoi au 30 juin, au lieu du 31 mai, de la dernière échéance pour la présentation de la documentation attestant les actes d'attribution en gestion de l'entreprise destinée à l'alpage ou au mayen.
Les articles 2 et 3 anticipent d'un jour (le 14 mai au lieu du 15) l'échéance pour la présentation des documents nécessaires pour la déclaration des productions laitières et fromagères. Je tiens à préciser que cette échéance est fixée par les normes nationales et communautaires « antérieurement au 15 mai », ce qui exclut donc le 15 comme dernier jour pour la présentation.
Pour terminer, l'article 4 fait passer de 70 à 80% le pourcentage minimum d'utilisation, dans la dernière campagne laitière, la quantité individuelle de référence. Il s'agit d'un paramètre de production obligatoire que l'éleveur doit nécessairement atteindre pour éviter la perte de titularité des quotas non utilisés. Il est important de souligner que cette restriction est nécessaire pour harmoniser la loi régionale aux modifications communautaires. »

Pouvez-vous préciser le contenu des articles 2 et 3 ?
« Bien sûr. L'article 2 concerne l'échéance pour la présentation des données récapitulatives liées à la quantité totale et à la teneur en matière grasse du lait ou d'autres produits laitiers et fromagers.
Quant à l'article 3, il s'agit de l'échéance dont les titulaires d'un

quota de vente directe doivent tenir compte pour transmettre les données récapitulatives de la production laitière et fromagère relevant d'une comptabilité spécifique ou d'une déclaration qui relève la non commercialisation du lait ou des produits fromagers.
Je voudrais dire que je crois que ces simples modifications pourront contribuer au maintien d'une gestion ordonnée des quotas laitiers au bénéfice de nos producteurs. »

Raphaël Bixhain

Entretien avec l'Assesseur aux Activité productives, Ennio Pastoret

«2010: les premiers signes de la reprise économique»

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

La crise économique de 2008, considérée par certains comme la pire depuis la « grande dépression » de 1929, n'a épargné personne et le Gouvernement de la Région autonome Vallée d'Aoste aussi a dû s'activer afin de trouver des solutions à même de soutenir le secteur de production valdôtain ainsi que les familles. Un an après, le colloque «Scenarii possibles dans le secteur industriel et rôle des territoires.
Les perspectives de la Vallée d'Aoste», récemment organisé au Grand Hôtel Billia et auquel est intervenu l'Assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret, fut une excellente occasion de réflexion sur le secteur industriel de notre région.

Assesseur Pastoret, la crise de 2008 a touché toutes les économies de la planète, y compris celle de la Vallée d'Aoste…
«La gravité et la portée de cette crise ont obligé tous les pays et toutes les réalités territoriales à œuvrer afin de proposer des mesures à même de contrer les effets toujours plus graves et dévastateurs d'une récession de cette ampleur.
En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, nous avons essayé de réagir avec rapidité et pragmatisme en partageant les solutions proposées avec toutes les associations et organisations concernées et engagées dans le monde du travail. Ont été notamment approuvées une nouvelle loi pour le développement des entreprises, des mesures pour l'aide au développement et à l'innovation. Des modifications concernant des lois importantes

dans le domaine de l'énergie et de l'économie d'énergie sont également prêtes».

La crise internationale a interrompu la croissance des exportations valdôtaines. Selon les statistiques encore provisoires de l'ISTAT, les exportations valdôtaines ont chuté de 18% et les importations de 24%. Quelle est la situation de 2009 et quelle sera celle de 2010?
«Les indications sur l'état de santé du commerce extérieur pour l'année 2009 ne nous permettent pas d'envisager un taux de croissance positif des exportations tant au niveau national que régional.
Nous pouvons nous attendre à de faibles signaux de reprise pour 2010.
Je voudrais souligner que la dimension territoriale locale peut représenter un atout pour notre région et revêtir un rôle nouveau et positif. Les changements dans l'organisation de la production, dans les choix de localisation, dans les processus de transfert des connaissances ont signifié un renforcement des rôles des zones régionales comme source d'innovation et de soutien de la croissance socio-économique. La Vallée d'Aoste se trouve dans la nécessité de se doter d'une stratégie compétitive ample, d'un programme de développement en mesure d'assurer la compétitivité du territoire avec des perspectives structurelles à même de durer à long terme».

Assesseur Pastoret, cela signifie par conséquent que les stratégies de développement doivent aboutir à la définition d'une vision partagée du futur du territoire avec des retombées qui concernent aussi bien les politiques régionales du secteur que les projets territoriaux intégrés, ce sont les propos que vous avez tenus à l'occasion du colloque. Ma question est: quels sont les facteurs de base qui permettront d'atteindre ces objectifs?
«Vous avez raison et je vois trois facteurs clefs : la vocation territoriale, les domaines de spécialisation et le modèle de transfert technologique.
La formulation de la vocation dérive d'une part de la réputation positive dont jouit la Vallée d'Aoste comme territoire se distinguant de par son important territoire environnemental et une conscience publique élevée liée à sa sauvegarde et d'autre part de la constatation que ces éléments créent un contexte favorable pour produire, expérimenter et diffuser un large spectre d'innovations dans le secteur de la sécurité, sauvegarde, valorisation et accessibilité territoriales.
En ce qui concerne les domaines de spécialisation, la première traduction concrète de la vocation réside en une sélection de domaines et plateformes de spécialisation. Il s'agit d'un élément déterminant pour le développement et l'attractivité territoriale.
Quant au modèle de transfert technologique, la compétitivité des secteurs avancés, à haute intensité technologique dépend de la capacité d'appliquer sur une échelle industrielle les résultats obtenus par les activités de la Recherche publique et privée».

Concrètement quels sont les résultats escomptés?
«Les résultats attendus sont notamment ceux qui nous permettront de consolider le tissu productif régional, de soutenir la création de nouvelles entreprises – et en particulier celles œuvrant dans le secteur de l'innovation –, de favoriser l'ouverture internationale du système de production régional, d'accroître les compétences et les connaissances du système pour favoriser un développement compétitif des entreprises, d'améliorer la communication vers les entreprises et les opérateurs économiques régionaux et, pour terminer, de favoriser le développement durable des politiques énergétiques afin de préserver le territoire et l'environnement et améliorer la qualité de la vie».

NOUVELLES EN BREF

ÉCHÉANCE DU TERME DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE PARTICIPATION À L'EXPO-MARCHÉ DE NOËL

La commune d'Aoste informe qu'à 16h30, le 6 novembre prochain, échouera le terme de présentation des demandes de participation à l'expo-marché de Noël, programmé à Aoste de 9h à 20h, les 5, 12 et 29 décembre prochains.
L'initiative, qui se déroulera sous les arcades de la Maison communale, place Chanoux, prévoit l'attribution de 74 emplacements en faveur des sujets qui n'exercent pas l'activité commerciale de manière professionnelle (dont 2 réservés prioritairement aux Associations bénévoles et autant aux Institutions scolaires) et des opérateurs professionnels.
Les places seront assignées prioritairement à ceux n'exerçant pas la profession, mais qui vendent des biens aux consommateurs de façon sporadique et occasionnelle.
Les spécialisations admises sont les suivantes : tableaux et estampes, numismatique et monnaies, broderies, savons artisanaux, compositions de fleurs sèches, objets décorés avec les techniques du découpage, du kraft et du patchwork, objets en pâtes à sel, objets en bois et fer, tout autre objet produit avec n'importe quel matériel qui ne soit pas fait en série et des friandises.
Les frais relatifs à la distribution des emplacements et du payement de la Redevance pour l'occupation du sol et des espaces publics seront à la charge des opérateurs. Les demandes de participation, rédigées sur papier timbré, devront parvenir au Service Commerce de la Commune d'Aoste, 19 rue Carrel, à Aoste.
Les formulaires pour demander l'adhésion peuvent être retirés auprès du même Bureau, ou bien téléchargés directement sur le site Internet communal à l'adresse www.comune.aosta.it/it/comune/gli_uffici/mostre_mercato_2009.
Pour tout autre renseignement, s'adresser au Bureau Commerce de la Commune d'Aoste, aux numéros de téléphone 0165-300.702/300.704.

COURS DE MISE À JOUR LINGUISTIQUE DE LANGUE FRANÇAISE ET ITALIENNE RÈGLEMENT RÉGIONAL N° 6/96

La Présidence de la Région informe que le Département des Politiques de l'emploi et de la formation, Direction Agence régionale de l'emploi, et le Département personnel et organisation de l'Administration, avec délibération régionale, ont donné dispositions pour la réalisation de cours de mise à jour linguistique. Les cours, d'une durée de 20 heures, sont adressés aux travailleurs qui ayant passé l'épreuve de connaissance linguistique à l'occasion de concours publics ou sélectionnés du 1er juin 2002 au 31 décembre 2005, doivent fréquenter un cours jusqu'au 31 décembre 2009 afin de valider celle-ci.
Pour participer aux cours, il est nécessaire de télécharger et de remplir un formulaire en ligne sur le site Internet de l'Administration régionale et le remettre à l'Alliance Française, l'organisme qui gérera la formation. Pour les cours de mise à jour pour la langue italienne la référence est le Centre Territorial Permanent Valter Ranieri auprès de l'Ecole moyenne E. Martinet. Les professeurs de l'Alliance Française et du CTP individualiseront la durée et les modalités de la fréquence aux cours en s'accordant avec le sujet intéressé. Le terme pour l'inscription est fixé au 30 novembre 2009, 16h30. Pour tout autre renseignement concernant les cours et pour les formulaires de demande se connecter sur le site Internet de l'Administration régionale ou se rendre à l'Alliance Française, 19 rue de la Porte Prétorienne.

Sports populaires, dimanche dernier le dernier acte de la saison d'automne

Tsan, Chambave est championne

Après une longue domination des couleurs de Verrayes et de Châtillon, le titre d'automne de la première division de Tsan change de village.
Dimanche dernier, 25 octobre, sur le terrain de Senin, à Saint-Christophe, c'est bien l'équipe de Chambave I du capitaine Narciso Alliod qui a remporté la finale, en ramenant à Chambave un titre qui manquait depuis longtemps.
Une belle finale, à Saint-Christophe, où était présent aussi l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon.
Chambave est tout de suite bien partie: 38 "bounes" lors de la première manche ont été un bon point de départ pour l'équipe en bleu et blanc, qui a réussi également à limiter aussi l'attaque de Verrayes. Mais les anciens champions se sont remis dans le match pendant la deuxième manche, avec 32 "bounes": un bon score, qui avec une moyenne de réalisation de 90 mètres pouvait donner, à Sandro Lavévaz et à ses copains, la joie du titre.
Mais pendant la phase de réalisation quelque chose n'a pas bien fonctionné: voilà alors que Chambave réussissait à maintenir un petit avantage (à peine 84 mètres) pour un succès 2290-2206 qui a réjouit toute la section du Tsan du village de la moyenne vallée.

Quelques joueurs de l'équipe de Chambave sur une photo d'archive

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Hône-Bard

a le plaisir d'annoncer la naissance de

Edoardo

qui est venu réjouir le foyer de Mirco Lingeri et Giada Dorbet.

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents et nos vœux les plus sincères de prospérité et de bonheur au petit Edoardo.

L'Informateur Agricole, le troisième numéro arrive dans les foyers valdôtains

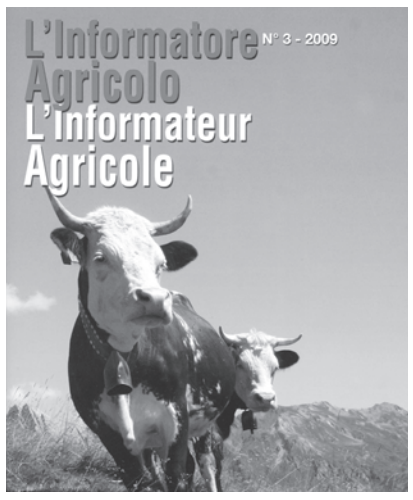

Il est en train d'arriver dans les maisons valdôtaines, le troisième numéro de 2009 de "L'Informateur Agricole", l'hebdomadaire de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles.
Dans ce numéro paraissent des articles qui traitent de sujets importants tels que l'approbation – de la part du Ministère de l'Agriculture – du plan des contrôles et des vérifications pour l'appellation du "Doc Vallée d'Aoste" aux vins valdôtains et le point de la situation concernant la Tbc chez les éleveurs de notre région.
Et encore un compte-rendu sur la onzième édition de l'exposition des vins valdôtains d'Aymavilles ainsi que le plan contre la crise pour les interventions des chantiers des gardes forestiers.
Le directeur responsable du journal est Erminio Neyroz, alors que le comité de rédaction est composé par Monica Bonin, Cristoforo Cugnod, Dimitri Démé et Salvatore Porcu.
Pour toute suggestion et information, contacter le numéro suivant 0165 275226 ou par courriel à l'adresse qui suit informatoreagricolo@regione.vda.it.

SUITE DE LA PAGE 1

La bureaucratie : un problème que nous devons affronter… et résoudre

choix directement aux électeurs. Enfin, il y a également un niveau politique dans cette lutte à la bureaucratie, car les difficultés dérivent aussi de lois qui ne tiennent pas compte des exigences d'une petite réalité de montagne comme la Vallée d'Aoste qui a des surcoûts de production que d'autres réalités n'ont pas. Donc une action de lobbying s'impose surtout au niveau européen qui, bon gré mal gré, dicte désormais les règles du jeu et je ne veux pas là retourner sur les polémiques quant à l'occasion ratée des dernières élections. L'objectif d'élire un parlementaire européen était à notre portée mais il n'a pas été atteint en raison de divisions incompréhensibles. Cela pour dire que le thème de la bureaucratie n'est pas un sujet «bureaucratique» pour notre Congrès, mais un sujet d'actualité car de sa solution dépend, aussi, l'avenir de notre modèle d'autonomie et son développement.

Ugo Voyat

Un prix pour la poésie en patois : Lucrezia Pongan à l'honneur

Joseph Rivolin

Lucrezia Pongan, la poétesse bien connue en Vallée d'Aoste pour ses poèmes en italien, en français et en patois, a remporté une énième marque de distinction lors du concours de poésie dialectale «Guido Modena», qui s'est déroulé à San Felice (province de Modène) au mois de septembre dernier.
Institué il y a trente-deux ans déjà par Riccardo Pellati, journaliste et poète dialectal lui-même, ce prix récompense tout les deux ans vingt poètes, qui représentent chacun une région italienne.
Les poèmes primés par un jury d'experts et d'écrivains, sont ensuite publiés dans une anthologie.
Lucrezia Pongan a gagné le prix réservé à la Vallée d'Aoste avec une délicate poésie intitulée «La désarpa», qui évoque la descente des troupeaux de vaches des alpages, à la Saint-Michel, dans une atmosphère de douce mélancolie, où «le foille dzane, flapie de l'aouton» tourbillonnent «entremïa la tormenta», alors que la grisaille ambiante contraste avec les couleurs vives des «bosquets» et que le son des cloches de l'église s'entremêle à celui des sonnailles : «et la man dou petchou berdzé pren lo sondzo de signa meison, et dou fouà, et bèiche l'ombra».
L'attention que l'on accorde ces temps-ci au dialecte et à sa valeur sociale a été évoquée par les intervenants à la cérémonie de remise des prix, parmi lesquels on remarquait le professeur Franco Brevini, expert renommé de littérature vernaculaire, bien connu chez nous aussi pour ses études sur la production en francopovençal.
Dans ce contexte, la poésie représente sans doute un domaine d'expression privilégié et peut contribuer à garder la fraîcheur et la vitalité des dialectes: un patrimoine qui est de plus en plus menacé par la standardisation culturelle.

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre

a le plaisir d'annoncer le mariage de

Ivana MEYNET
et
Daniele TREVISAN

La communauté unioniste de Sarre présente à Daniele et à Ivana, conseiller communal de l'UV dans notre Commune, ses félicitations les plus cordiales ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale.

La Jeunesse Valdôtaine

organise

samedi 7 novembre prochain à 18h dans la salle «Hôtel des États» de la commune d'Aoste

une soirée sur
«L'origine de l'autonomie valdôtaine: d'où naît l'autogouvernement valdôtain?»

Participeront **Simon Goyet,** auteur du livre «Emile Chanoux, l'uomo dietro al mito» et **Paolo Gheda**, chercheur d'histoire contemporaine et directeur du centre d'études historiques «Hector Passerin d'Entrèves»

La section de l'Union Valdôtaine de Pontey

organise

dimanche 8 novembre prochain le déjeuner social de la section qui aura lieu à 12h30 au Restaurant «Albergo Rita»

Le prix est de 30 euros (réduit pour les moins de 13 ans)

Pour toute réservation, contacter, dernier délai mercredi 3 novembre :

Franca Dameri (339 2661366)
Marcello Riviera (320 4630378)